

COMMUNE DE COLEMBERT

5ème Lettre du Conseil 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 décembre 2016 à 20 heures.

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Madame Sylvie LEBAS et de Messieurs Christian CORDIER et Stéphane MANTEL, absents excusés qui ont transmis un pouvoir.

I - Approbation du Procès Verbal de la séance du 14 octobre 2016

Il n'y a pas de remarque, il est Adopté à l'Unanimité

II - Listes électorales.

Monsieur le Maire rappelle que l'inscription sur les listes électorales est systématique pour les jeunes demeurant dans la commune dès qu'ils atteignent l'âge de 18 ans.

Elle reste volontaire pour les habitants nouvellement arrivés.

Ainsi les personnes nouvellement domiciliées dans la commune qui souhaitent participer aux prochains scrutins ont jusqu'au samedi 31 décembre 2016 à 11 heures pour effectuer cette démarche.

III - Divagation d'animaux domestiques

Monsieur le Maire indique que la divagation des animaux sur la voie publique est interdite. Il rappelle que les promeneurs accompagnés d'animaux domestiques sont tenus de les surveiller, de ramasser leurs excréments déposés sur les trottoirs puis de les déposer dans les poubelles afin de préserver les lieux.

Il rappelle que les trottoirs sont réservés aux piétons et que pour des raisons de sécurité il convient de ne pas y stationner les véhicules.

IV- Fibre optique

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la Commune sera couverte à hauteur de 30 % en 2019 et 70 % en 2020.

V - Nouveau régime indemnitaire des agents

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le nouveau dispositif indemnitaire de référence qui sera applicable pour l'ensemble des agents.

VI - Défense incendie

Monsieur le Maire fait part du souhait du Syndicat des Eaux de ne plus assurer la défense incendie. Une réunion est prévue le 21 décembre 2016 pour la présentation du projet.

VII - Vie Associative

Madame Geneviève MARTEL, Première Adjointe, informe l'assemblée du changement de présidence de l'Association CLEA. Mesdames Laëtitia LONGUET et Virginie DUTERTRE, co-présidentes remplacent Madame Alexandra GAMBART. Elle explique que l'association a décidé de réduire son activité, en ne s'occupant plus du centre aéré.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux de délibérer sur le maintien du centre aéré de Colembert. A l'unanimité, le Conseil Municipal donne un accord de principe au maintien de ce service.

Activités :

Madame Geneviève Martel informe l'assemblée des activités à venir pour le mois de décembre et début janvier :

- Le 06/01/2017 : vœux du Maire
- Le 21/01/2017 : repas de l'école

Téléthon :

Elle indique le montant reversé pour le téléthon qui est de 2 445 € (tract joint).

VIII - Participation citoyenne

Le Major Emmanuel FEUTRY, commandant la brigade de gendarmerie de Desvres présente le dispositif qui consiste à associer les élus et des volontaires de la commune afin de lutter contre les cambriolages.

Une réunion publique sera organisée prochainement pour présenter la méthode et solliciter des volontaires.